

CONSEIL D'EXPLOITATION

DE LA RÉGIE DES EAUX

DU SIAEPAVID

PV DE LA SÉANCE DU 24/10/2024

9H00 AU SIÈGE DU SYNDICAT

**10 ZA de Laveau
33230 Saint Médard de Guizières**

Membres du Conseil d'Exploitation	Prénom, Nom	Présence
Le Président du Syndicat	Stéphane CATALAN	x
Vice-Président en charge de la Régie DECI	Jacques RABANIER	x
Vice-Président en charge de la Régie-Eau	Mariette COUDERC	excusée
Vice-Président en charge de la Régie Assainissement	David RESENDE	x
A titre consultatif (si besoin) :		
Le Directeur du Syndicat	Céline BERNARD	x
Un représentant de la Trésorerie		
Un représentant de la DDTM		
Un représentant de l'ARS		

Le fonctionnement de la Régie des Eaux du SIAEPAVID a été défini par le règlement adopté par délibération D 2020-1-16 du 24/01/2020.

Les membres du Conseil d'Exploitation ont été désigné par le Comité Syndical qui s'est déroulé le 24/01/2020. D 2020 -1-17.

Par délibération 2020-2-14 du 24/07/2020, Mme Céline BERNARD est nommée directrice de la Régie des Eaux du SIAEPAVID.

Table des matières

1. Établissement principal services généraux – DECI (290 00).....	3
1.1 Services Généraux : validation du compte rendu de la dernière réunion.....	3
1.2 Ventilation analytique des charges en personnel.....	3
1.3 ContRat CNP.....	3
1.4 Prime d'ancienneté.....	4
1.5 Programmation investissements service DECI.....	4
2. Régie Eaux (290 10).....	5
2.1 Décisions comptables.....	5
2.2 Programmation des investissements 2025.....	5
3. Régie Assainissement (290 20).....	6
3.1 Décisions comptables.....	6
3.2 Programmation des investissements 2025.....	6
4. Synthèse prix régie 2025.....	7
5. Liste des délibérations prises.....	8

1. ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL SERVICES GÉNÉRAUX – DECI (290 00)

1.1 SERVICES GÉNÉRAUX : VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le compte rendu de la réunion du 28/05/2024 a été transmis aux membres.

Délibération CE 2024-3-1 : Administration Générale - Validation du compte rendu de la réunion du 28/05/2024

1.2 VENTILATION ANALYTIQUE DES CHARGES EN PERSONNEL

	Service	Nombre d'abonnés en 2023	Estimation pour 2025	Répartition en pourcentage 2025
Régie-DECI	290 00	6 <i>(nombre de commune adhérentes)</i>		-
Régie Eau	290 10	8 187	8 187	39 %
Régie Assainissement (collectif et non collectif)	290 20	7 327 collectif	12 562	61 %
		5 235 en non collectifs		
Charges du personnel Total Régie	290 10		20 749	100 %

Délibération CE 2024-3-2 : Administration Générale : ventilation analytique des charges en personnel de la Régie des Eaux

1.3 CONTRAT CNP

Délibération CE 2024-3-3 : Administration Générale : contrat CNP 2025

1.4 PRIME D'ANCIENNETÉ

Il est proposé de mettre en place une prime d'ancienneté pour fidéliser les agents du service face à la difficulté de recruter. Cette prime sera :

- calculée sur la base du salaire annuel minimum , Groupe I de la convention collective des Métiers de l'Eau (indiqué A dans le tableau ci-après),
- modulée en fonction de 6 tranches d'ancienneté selon le tableau ci-après,
- versée mensuellement à chaque agent en activité,
- versée à l'ensemble du personnel du syndicat et de la Régie des eaux quel que soit la nature du contrat de travail de l'agent,
- proratisée en cas de départ de l'agent.

Tranches	Ancienneté en année	Taux	Montant en € annuel par agent	Montant mensuel en € par agent
Tranche 1	< 3 ans	0	0,00 €	0,00 €
Tranche 2	Entre 3 et 5 ans	1,5 %	0,015 x A	(0,015 x A)/12
Tranche 3	Entre 6 et 8 ans	3 %	0,03 x A	(0,03 x A)/12
Tranche 4	Entre 9 et 11 ans	4,5 %	0,045 x A	(0,045 x A)/12
Tranche 5	Entre 12 et 14 ans	6 %	0,06 x A	(0,06 x A)/12
Tranche 6	Au delà de 15 ans	7,5 % plafonné	0,075 x A	(0,075 x A)/12

Délibération CE 2024-3-4 : Administration Générale : prime d'ancienneté

1.5 PROGRAMMATION INVESTISSEMENTS SERVICE DECI

Code opération	Opération	Commune	Type	Priorité	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	Petit Palais - Borne incendie - Queyray	Petit Palais	Borne	1	5 000,00 €					
	Petit Palais - Borne incendie - Cornemps	Petit Palais	Borne	2			5 000,00 €			
	Petit Palais - Borne incendie - Lamothe	Petit Palais	Borne	3				5 000,00 €		
	St Antoine sur l'Isle - Borne incendie - Jamayau	St Antoine sur l'Isle	Borne	1		5 000,00 €				
	St Seurin sur l'Isle - Borne incendie - La Cabane-Bel Air	St Seurin sur l'Isle	Borne	1	5 000,00 €					
	St Seurin sur l'Isle - Borne incendie - Rue M. Montaigne	St Seurin sur l'Isle	Borne	2			5 000,00 €			
	St Seurin sur l'Isle - Bâche incendie - Les Rivalets	St Seurin sur l'Isle	Bâche	4					15 000 €	
	St Seurin sur l'Isle - Bâche incendie - Rue E.Leroy	St Seurin sur l'Isle	Bâche	5						15 000 €
	Les Eglisottes - Borne incendie - Aux Grands Sillons	Les Eglisottes	Borne	1		5 000,00 €				
Dépenses Totales prévisionnelles					10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	5 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €

Délibération CE 2024-3-5 : Service DECI 290 00 - Investissements

2. RÉGIE EAUX (290 10)

2.1 DÉCISIONS COMPTABLES

Délibération CE 2024-3-6 : Régie Eau – 290 10 : Décisions comptables

2.2 PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS 2025

Code Opération	Libellé Opération	Projet global	Durée AP-CP en années	Provision 2025	Provision 2026	Provision 2027	Provision 2028
149	Réhabilitation 2 des ouvrages d'eau potable	1 000 000,00 €	4	250 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €
156	Extension du siège - études- travaux	1 500 000,00 €	4	375 000,00 €	375 000,00 €	375 000,00 €	375 000,00 €
162	Télérelève des compteurs d'eau	1 500 000,00 €	4	375 000,00 €	375 000,00 €	375 000,00 €	375 000,00 €
164	CVM - Provision pour remplacement des cana	100 000,00 €	4	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
Total		4 100 000,00 €		1 025 000,00 €	1 025 000,00 €	1 025 000,00 €	1 025 000,00 €
03-oct-24							

Délibération CE 2024-3-7 : Régie Eau – 290 10 : investissements 2025-2028

3. RÉGIE ASSAINISSEMENT (290 20)

3.1 DÉCISIONS COMPTABLES

Délibération CE 2024-3-8 : Régie Assainissement – 290 20 : décisions comptables

3.2 PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS 2025

1 - Programmation pluriannuelle liée aux résultats des diagnostics de réseaux

Gestion	Code Opération	Libellé Opération	Date du diagnostic	Estimatif total en € HT	Provision 2025	Provision 2026	Tous les ans jusqu'en 2034
AP-CP	101	Travaux à engager suite au diagnostic Les Eglisottes	déc-13	287 073 €	28 707 €	28 707 €	28 707 €
AP-CP	66	Travaux à engager suite au diagnostic St Seurin sur l'Isle	janv-17	2 713 000 €	271 300 €	271 300 €	271 300 €
AP-CP	45	Travaux à engager suite au diagnostic de St Médard de Guizières-Can	déc-19	627 340 €	62 734 €	62 734 €	62 734 €
AP-CP	100	Travaux à engager suite au diagnostic de Abzac	mars-21	1 686 000 €	168 600 €	168 600 €	168 600 €
	54	Travaux à engager suite au diagnostic de St Christophe de Double	déc-23	7 600 €	7 600 €	- €	- €
Total				5 321 013 €	538 941 €	531 341 €	531 341 €

2 - Programmation liées aux obligations réglementaires

Code Opération	Libellé Opération	Dépenses estimées en 2025	Recettes estimées en 2025 (AEAG)	Cout réel en autofinancement
55	Etude diag réseau St Antoine-Gours-Pourchères	50 000 €	25 000 €	25 000 €
56	Etude diag réseau Puynormand	20 000 €	10 000 €	10 000 €
61	Diagnostic permanent St Seurin	370 000 €	185 000 €	185 000 €
62	Diagnostic permanent St Médard-Camps	150 000 €	75 000 €	75 000 €
63	Etude diag réseau Petit Palais	15 000 €	7 500 €	7 500 €
64	Etude diag Les Eglisottes	50 000 €	25 000 €	25 000 €
Total		655 000 €	327 500 €	327 500 €
03/10/2024				

3 - Programmation liées aux besoins du service

Code Opération	Libellé Opération	Dépenses estimées en 2025	Recettes estimées en 2025 (AEAG)	Cout réel en autofinancement
59	Camion hydrocureur	250 000 €		250 000 €
Total		250 000 €	- €	250 000 €
03/10/2024				

4- Programmation liée aux réhabilitations des ouvrages

Code Opération	Libellé Opération	Projet total en € HT	Durée en années du programme	Provision 2025	Provision 2026	Provision 2027
47 - AP-CP	Petit Palais et Cornemps - Réhabilitation station d'épuration	400 000 €	3	30 000 €	185 000 €	185 000 €
Total		400 000 €		30 000 €	185 000 €	185 000 €

5 Investissements liés aux travaux programmés dans les zonages des communes

Code Opération	Libellé Opération	Projet total en € HT	Durée en années du programme	Provision 2025	Provision 2026	Provision 2027	Provision 2028
52 - AP-CP	Petit Palais et Cornemps - TR2 associée à un PUP	210 000 €	4	10 000 €	- €	100 000 €	100 000 €
Total		210 000 €		10 000 €	370 000 €	470 000 €	100 000 €

Délibération CE 2024-3-9 - Régie Assainissement – 290 20 : investissements 2025

4. SYNTHÈSE PRIX RÉGIE 2025

EN ATTENTE DE DONNÉES DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE

Service	Facture de 120 m³ TTC	Facture de 120 m³ TTC mensuel	Facture de 120 m³ ramené au m³ TTC	Facture de 80 m³ TTC	Facture de 80 m³ TTC mensuel	Facture de 80 m³ ramené au m³ TTC
Régie Eau- 2024						
Régie Assainissement- 2024						
Régie Eau- Régie Ass 2024						

5. LISTE DES DÉLIBÉRATIONS PRISES

PRISES

Délibérations	Objet	Décision
Délibération CE 2024-3-1	Administration Générale – validation du compte rendu du 28/05/2024	unanimité
Délibération CE 2024-3-2	Administration Générale - Ventilation analytique des charegs en personnel 2025	unanimité
Délibération CE 2024-3-3	Administration Générale - Contrat CNP 2025	unanimité
Délibération CE 2024-3-4	Administration Générale - Prime d'ancienneté	unanimité
Délibération CE 2024-3-5	Services généraux-Régie DECI- Programme DECI-2024-2029	unanimité
Délibération CE 2024-3-6	Régie Eau – Décisions comptables	unanimité
Délibération CE 2024-3-7	Régie Eau - Investissement	unanimité
Délibération CE 2024-3-8	Régie Assainissement – Décisions comptables	unanimité
Délibération CE 2024-3-9	Régie Assainissement - Investissement	unanimité

PV rédigé le 28/10/2024 à St Médard de Guizières,

Le Président,

Stéphane CATALAN



La Secrétaire de séance,

Céline BERNARD

